

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **15 octobre 2007**

Délibération n° 2007-4407

commission principale : déplacements et urbanisme

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Saint Fons

objet : Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Approbation de la convention-cadre 2007-2009 et de la programmation 2007

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain

Rapporteur : Monsieur Flaconnèche

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 157

Date de convocation du Conseil : 5 octobre 2007

Secrétaire élu : Madame Samia Belaziz-Bouziani

Compte-rendu affiché le : 16 octobre 2007

Présents : MM. Collomb, Bret, Da Passano, Dumont, Mme Pedrini, M. Charrier, Mme Vullien, MM. Touraine, Buna, Muet, Reppelin, Darne J., Colin, Mme Elmalan, MM. Vesco, Calvel, Duport, Lambert, Malaval, Mme Gelas, MM. Joly, Crédoz, Abadie, Polga, Pillonel, Claisse, Barral, Mme Guillemot, MM. Laurent, David, Mmes Vessiller, Rabatel, Mailler, MM. Crimier, Passi, Allais, Assi, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Beauverie, Béghain, Mme Belaziz-Bouziani, M. Benarbia, Mmes Bertrix, Besnard, MM. Bideau, Bonnard, Bouju, Braillard, Brochier, Broliquier, Buffet, Buronfosse, Chaffringeon, Clamaron, Collet, Communal-Haour, Mme d'Anglejan, M. Darne JC., Mme David, MM. Delorme, Denis, Mme Desbazeille, MM. Deschamps, Desseigne, Mme Dubost, MM. Durieux, Fillot, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Mme Friehe, MM. Gerin, Gigot, Giordano, Girod, Guétaz, Guimet, Huguet, Mme Isaac-Sibille, MM. Jeannot, Julien-Laferrière, Laréal, Lelièvre, Lévêque, Linossier, Longueval, Mansot, Mme Marquaille, M. Marquerol, Mme Mermoud, MM. Meyer, Morales, Mmes Mosnier-Lai, Nachury, M. Nissanian, Mmes Orcel-Busseneau, Pallega, M. Perret, Mme Pesson, M. Petit, Mme Peytavin, M. Plazzi, Mme Puvis de Chavannes, M. Rémond, Mme Reynaud, MM. Rivalta, Roche, Rousseau, Roux de Bezieux, Sardat, Sauzay, Serres, Mme Spiteri, MM. Sturla, Terracher, Terrot, Tête, Thivillier, Touati, Mme Tourniaire, MM. Uhlich, Vaté, Vincent, Mme Yéremian.

Absents excusés : MM. Daclin (pouvoir à M. Julien-Laferrière), Blein (pouvoir à M. Darne JC.), Balme (pouvoir à M. Buronfosse), Barge (pouvoir à M. Rousseau), Bertrand (pouvoir à M. Pillonel), Chapas (pouvoir à M. Assi), Chevailler (pouvoir à M. Plazzi), Mme Decieux (pouvoir à Mme Bargoin), MM. Dubernard (pouvoir à M. Jeannot), Galliano (pouvoir à M. Laurent), Gignoux (pouvoir à Mme Friehe), Gonon (pouvoir à M. Forissier), Mme Guillaume (pouvoir à M. Sturla), MM. Imbert (pouvoir à M. Desseigne), Millon (pouvoir à M. Barthelémy), Pacalon (pouvoir à Mme David), Mmes Perrin-Gilbert, Petitjean (pouvoir à M. David), MM. Rendu (pouvoir à M. Clamaron), Sangalli (pouvoir à Mme Vullien), Téodori (pouvoir à Mme Tourniaire), Turcas (pouvoir à M. Communal-Haour).

Absents non excusés : Mmes De Coster, Deciaud, MM. Genin, Guillemot, Le Gall, Nardone, Philip, Mme Psaltopoulos, M. Vial.

Séance publique du 15 octobre 2007**Délibération n° 2007-4407**

commission principale : déplacements et urbanisme

commune (s) : Saint Fons

objet : **Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Approbation de la convention-cadre 2007-2009 et de la programmation 2007**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain

Le Conseil,

Vu le rapport du 26 septembre 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Conformément au contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) de l'agglomération lyonnaise approuvé par le conseil de Communauté du 12 juin 2007, la convention-cadre relative à la gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) de la commune de Saint Fons pour les années 2007, 2008 et 2009 concerne les deux quartiers classés en politique de la ville, à savoir l'Arsenal Maisons Bleues Grandes Terres et les Clochettes. Ces quartiers faisaient l'objet, sur la dernière période, de deux conventions particulières.

Dans le contexte de renouvellement de la convention du quartier Arsenal, échue au 31 décembre 2006, et de la mise en œuvre du CUCS, les partenaires ont décidé de conclure une seule et même convention pour les deux territoires sur la période 2007-2009.

Ainsi, cette convention-cadre fixe des objectifs généraux et opérationnels communs aux deux quartiers, mais aussi des objectifs spécifiques au quartier de l'Arsenal Maisons Bleues Grandes Terres, d'une part, et à celui des Clochettes, d'autre part.

Les actions engagées dans le cadre de l'amélioration de la GSUP sur les deux territoires concernés répondent aux objectifs suivants :

- le renforcement des liens entre les différents partenaires de proximité,
- l'actualisation en continu du diagnostic partagé sur le territoire,
- l'implication des habitants dans la gestion quotidienne de leur quartier,
- la contribution des actions GSUP à l'insertion sociale et professionnelle des personnes,
- le renforcement de l'entretien et de la maintenance des logements, parties communes et espaces extérieurs,
- le renforcement de la gestion des espaces extérieurs,
- le maintien d'une forte vigilance sur le repérage des dysfonctionnements et une meilleure réactivité pour enclencher les interventions,
- l'amélioration de la tranquillité et de la sécurité des personnes,
- la mise en place des conditions de gestion pérenne des espaces réaménagés,
- le développement d'espaces de proximité pour les habitants.

Pour l'année 2007, le coût global des opérations présentées dans le tableau en annexe est estimé à 868 945 €, avec un engagement financier de la Communauté urbaine de 55 348 € nets de taxes ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et urbanisme ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - la convention-cadre triennale relative à la gestion sociale et urbaine de proximité de la commune de Saint Fons pour les années 2007, 2008 et 2009,

b) - la programmation pour l'année 2007, telle que présentée en annexe, ainsi que la participation financière de la Communauté urbaine à hauteur totale de 55 348 € nets de taxes.

2° - Autorise monsieur le président à signer :

a) - la convention-cadre 2007-2009,

b) - les conventions arrêtant les modalités de participation financière entre les différents partenaires pour les opérations engageant la Communauté urbaine pour 2007.

3° - Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2007 et suivants - comptes 657 480, 657 380, 657 340 - fonction 824 - opération n° 0452.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,